



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
d'établissement tenue le 19 mai à 8h00 à l'école Saint-Édouard.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Marie-Michèle Brisson,	représentante du service de garde
Suzanne Labranche,	parent
Élise Larose	enseignante
Alexandre Lavoie,	parent
Kimberley Lightbody	parent, PRÉSIDENTE
Ghislaine Plouffe,	enseignante
Ginette Roy,	enseignante

ÉTAIENT ABSENTS :

Peter Boehmer	parent
Hugues Nadeau,	Parent, VICE-PRÉSIDENT

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Daniel Bédard,	directeur de l'école
----------------	----------------------

PUBLIC PRÉSENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Daniel Bédard, directeur, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Michèle Brisson et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

**3. Résolution adoptée à la séance extraordinaire du Conseil
d'établissement à l'école Saint-Édouard du 19 mai 2011.**

CONSIDÉRANT que le premier ministre du Québec affirmait, lors du dernier discours inaugural, que l'éducation était la première de ses priorités gouvernementales;

CONSIDÉRANT que le ministre des finances, lors du discours sur le budget, annonçait un financement complet des coûts de système en éducation et des investissements additionnels conformément aux annonces formulées par le premier ministre;

CONSIDÉRANT que le MELS **annonce subitement**, dans le cadre des consultations sur les projets de règles budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012, des coupures de plus de 110 M\$ pour le réseau scolaire public, ce qui constitue une **rupture d'engagement**;

CONSIDÉRANT que ces coupures affecteront nécessairement les services aux élèves;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que la moyenne provinciale des coûts de gestion de 5 % des commissions scolaires est la plus basse dans le secteur public;

CONSIDÉRANT que ces règles budgétaires comportent aussi plusieurs mesures qui ne respectent pas le rôle des gouvernements locaux que sont les commissions scolaires;

il est proposé par Kimberley Lightbody et appuyé par Suzanne Labranche

QUE le Conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard, réuni en assemblée extraordinaire, dénonce les compressions importantes imposées par le gouvernement, qui auront nécessairement un impact sur les services aux élèves;

QUE le Conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard joint sa voix à celle de tous les autres conseils d'établissements des écoles et se mobilise contre ces compressions qui constituent une **rupture des engagements** pris à l'égard de la population en matière d'éducation.

QUE le Conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard achemine la présente résolution au député de Brome-Missisquoi, monsieur Pierre Paradis ainsi qu'à la Ministre de l'Éducation, du Loisirs et du Sport, madame Line Beauchamps.

13CE1011-033

Adoptée à l'unanimité

VRAIE COPIE CONFORME à
Madame Line Beauchamp, Ministre de l'Éducation, du Loisirs et du Sport
Monsieur Pierre Paradis, Député de Brome-Missisquoi
Monsieur Éric Racine, secrétaire-général de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs
ce 19 mai 2011

4. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 8h15.

13CE1011-034

Adopté à l'unanimité

Signature
Présidente

Signature
Directeur